

Emmanuel RONZIERE
81 route du puy
07380 LALEVADE

RECU 07 AOUT 2023

LE 28 JUILLET 2023

MAIRIE DE MEYRAS

A l'attention de Madame Karine ROBERT

Madame,

Je reviens vers vous au sujet du chemin communal que vous m'aviez proposé de déclasser puisqu'il aboutit dans ma propriété, et n'est plus affecté à l'usage public,

Monsieur BRUN m'avait fait remarquer que ce chemin desservait aussi une parcelle 1738 et 1741 appartenant à Mme BRIOUDE , et que de fait, il fallait une enquête pour obtenir son accord,

Comme je viens de racheter à Madame Brioude les deux parcelles en question, maintenant ce chemin dessert exclusivement que mes propriétés,
De ce fait son déclassement doit pouvoir être prononcé par une délibération du conseil municipal.

Je vous serais reconnaissant de l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil, J'insiste afin que cela soit fait rapidement, car mes locataires se plaignent de ne plus pouvoir rejoindre la cure par ce chemin,

En vous remerciant, je vous adresse mes sincères salutations .



Emmanuel RONZIERE

PJ
Attestation de vente de la parcelle



MARIE DIDIER
NOTAIRE



Marie DIDIER
Notaire

14 Rue de Bernardy
BP 20186
07204 AUBENAS

Tel. : 06.72.20.69.82

Courriel : marie.didier@notaires.fr

VENTE Mme BRIOUDE / M. RONZIERE
1000281 /MDI

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie DIDIER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à AUBENAS (07200), 14 rue de Bernardy, le 13 juin 2023, il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Jacqueline Rose **AYROULET**, retraitée, épouse de Monsieur Jean-Luc Alain Auguste **BRIOUDE**, demeurant à MEYRAS (07380), 7 Rue Marzade.
Née à AUBENAS (07200), le 5 mars 1951.

Au profit de :

Monsieur Emmanuel Marie Joseph **RONZIERE**, retraité, demeurant à LALEVADE-D'ARDECHE (07380), 81 Route du Puy.
Né à BRON (69500), le 5 mai 1950.
Veuf en premières noces de Madame Christiane Renée PERGE.
Ayant conclu avec Madame Christiane Marie Henriette Amélie SAVINEAU un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Bertrand ROUMANEIX, notaire à LALEVADE-D'ARDECHE (Ardèche), le 11 février 2019.

Quotités vendues :

Madame Jacqueline BRIOUDE vend la pleine propriété des biens et droits objet de la présente vente.

Quotités acquises :

Monsieur Emmanuel RONZIERE acquiert la pleine propriété des biens et droits objet de la présente vente.

IDENTIFICATION DES BIENS

A MEYRAS (ARDÈCHE) (07380), Neyrac Bas.

Deux parcelles de terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
F	1738	NEYRAC BAS	00 ha 05 a 58 ca
F	1741	NEYRAC BAS	00 ha 15 a 30 ca

Total surface : 00 ha 20 a 88 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A AUBENAS (Ardèche)
LE 13 JUIN 2023

M^e Marie DIDIER
NOTAIRE
14 rue de Bernardy
07200 AUBENAS
Tél. : 06 72 20 69 82
marie.didier@notaires.fr